

# ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

## *La chronique d'Yves Crozet \**

### **LES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES : UN RÉVÉLATEUR DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

La ville de Tours a accueilli, en juillet 2005, le 25<sup>e</sup> Congrès International de la Population. Tout ce que le monde de la recherche compte de démographes s'est retrouvé sur les bords de la Loire pour dis-séquer les évolutions récentes des données statistiques issues des recensements et autres enquêtes. Une journée spéciale a été consacrée à la population européenne et aux enjeux multiples que recèlent des tendances telles que le vieillissement, la faible natalité, la progression du divorce et des nouvelles formes d'union, mais aussi le développement de la péri-urbanisation.

Dans le cadre de ces évolutions (1), la France présente quelques singularités. La plus connue est la combinaison entre une fécondité moins déprimée que celle de ses voisins et, ce qui pourrait surprendre, un taux d'activité féminin assez élevé (2). Quelle est la signification de cette autre « exception française », qu'il nous faudra relativiser ? Globalement, au-delà de certaines particularités politiques et culturelles, les indicateurs démographiques français s'inscrivent dans la tendance générale. Cette dernière pose aux sociétés post-industrielles de multiples questions sur l'évolution du lien social et des formes modernes de la solidarité. S'il existe une singularité française, c'est dans cette perspective qu'il faut la placer, et ne pas se polariser sur les différentiels de fécondité.

#### Femmes françaises : un modèle ou plusieurs ?

Si la démographie fascine, c'est par sa faculté à évoquer à la fois les questions les plus privées et les enjeux les plus collectifs.

■ Ainsi, le différentiel de fécondité entre

l'Allemagne et la France pourrait la conduire à devenir le pays le plus peuplé d'Europe en 2050, avec 75 millions d'habitants. Il est vrai qu'avec près de 1,9 enfant par femme (3), contre 1,3 en Allemagne, la France connaît un excédent naturel significatif (780 000 naissances pour 490 000 décès, en 2004) alors que chez ses voisins le nombre de décès dépasse celui des naissances (respectivement 825 000 et 742 000). Dès que le solde migratoire se réduit, la population de l'Allemagne diminue, ce qui a été le cas en 2004. Ainsi, les décisions les plus privées ont à long terme des impacts majeurs sur les positions stratégiques relatives des États. Mais ces décisions ne relèvent-elles que de la sphère privée ?

■ La décision de mettre au monde un enfant s'inscrit dans un ensemble de dispositifs plus ou moins favorables à la natalité. La France occupe ici une place singulière. Depuis la création des allocations familiales, juste avant la Seconde Guerre mondiale, et leur renforcement après 1945, la France a développé une politique active en faveur de l'enfant et de ses parents : écoles maternelles, système du quotient familial réduisant fortement l'impôt pour les familles, allocation parentale d'éducation incitant un des parents à interrompre momentanément son activité après la nais-

---

\* Professeur à l'Université Lyon 2

(1) Générales au sein des pays de PIB élevé, et notamment en Europe.

(2) À tel point qu'en marge du colloque, plusieurs commentateurs se sont intéressés à cette spécificité, voire à cette « performance » des femmes françaises.

(3) Ce chiffre correspond à l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF), appelé aussi sommes des naissances réduites. L'ICF est un indicateur transversal qui somme les taux de fécondité par âge pour une même année. Il ne doit pas être confondu avec la descendance finale, indicateur longitudinal qui ne peut être calculé, pour une génération de femmes, qu'à l'issue de leur période féconde.



sance d'un enfant, allocation de parent isolé, réductions diverses pour les familles nombreuses, retraite plus élevée pour les parents de trois enfants et plus... Le résultat de ces mesures se traduit dans les chiffres de la natalité, mais pas forcément sous la forme qu'attendaient ceux qui militaient pour que forte natalité rime avec faiblesse de l'activité féminine.

■ Ce qui différencie le plus l'Allemagne de la France n'est pas seulement la politique familiale, c'est aussi la façon dont la maternité est considérée dans les mentalités. Contrairement aux idées reçues, si la natalité est plus forte en France, c'est parce que l'on a su combiner, et non pas opposer, maternité et emploi des femmes. En Allemagne, où les structures d'accueil des enfants en bas âge sont rares et coûteuses, une mère qui ne s'arrête pas de travailler pour élever son enfant rencontre des difficultés et est plutôt mal considérée. Il en résulte pour les femmes un choix cornélien : maternité ou activité. L'impact de cette double contrainte sur la natalité est évident.

■ Cette situation existe aussi en France, mais le conflit est moins aigu et diverses mesures ont été prises pour en réduire la portée. Même si elles rencontrent pour cela plus de difficultés que les hommes, il n'est donc pas rare de voir en France des femmes réussir à élever plusieurs enfants tout en travaillant. Dans le même ordre d'idées, on rappellera la forme particulière, en U, de la courbe de fécondité des femmes en fonction du niveau d'études. Les familles nombreuses se retrouvent à la fois chez les femmes peu diplômées et chez les très diplômées (4).

Ainsi, la fécondité relativement élevée des femmes françaises ne doit pas être vue comme la survivance d'un modèle ancien (5). Si cette configuration a prévalu dans les années 1950 et 1960, elle s'est largement effacée aujourd'hui, où prévalent non pas un, mais plusieurs modèles féminins de fécondité.

## La transition démographique, et après ?

Le concept de « transition démographique » (6) désigne le processus qui a conduit l'ensemble des pays industrialisés à changer de régime démographique. D'une situation marquée par une forte natalité et une forte mortalité, notamment infantile, on est passé, en quelques décennies, à une nouvelle donne, où la natalité se contracte fortement, réduisant le solde naturel à un niveau faible, éventuellement négatif. Le fondement de ce qui a aussi été qualifié de « révolution démographique » n'est pas à rechercher dans les progrès récents de la contraception, même si ces derniers ont joué un rôle important depuis. La baisse de la fécondité a commencé, notamment en France, dès le XVIII<sup>ème</sup> s., à tel point que les femmes nées à la fin du XIX<sup>ème</sup> s. en France ont eu un peu moins de deux enfants par femme. Il y a donc un siècle que la transition démographique est pratiquement achevée en France, comme elle l'est aujourd'hui dans toute l'Europe, mais aussi dans la plupart des pays d'Asie et d'Amérique.

Que se passe-t-il au sein du nouveau régime démographique ? Notons d'abord l'alignement général des comportements sur une norme marquée par la reconnaissance de la diversité des modèles et la montée de l'individualisme.

■ Le nombre croissant de naissances hors mariage (45% des naissances en France), la réduction du taux de nuptialité, la progression de la divortialité (un tiers des mariages, un sur deux à Paris), le développement des formes nouvelles d'union

(4) Surtout si elles sont elles mêmes filles de cadres. Ainsi, pour les femmes qui ont poursuivi leurs études au-delà de vingt ans, ce sont les filles de cadre qui ont la plus forte fécondité (1,96 enfant par femme).

(5) Fondé sur la femme au foyer et un partage des tâches confiant exclusivement à l'homme le soin de travailler à l'extérieur

(6) **J.-C. Chesnais**, *La transition démographique*, Paris, INED, Collection Travaux et documents n° 113 (1985).

comme le PACS (7) constituent autant de signes d'un changement de statut du couple. Autrefois constitué sous la surveillance de la famille et étroitement contrôlé par elle, il est progressivement devenu plus libre de se faire et, de plus en plus, de se défaire. Le couple, sous ses diverses formes, y compris homosexuelle, reste dominant (8), mais il n'est plus essentiellement orienté vers la constitution d'une descendance. Dans un monde où le niveau de vie et l'espérance de vie progressent, en même temps que recule la croyance en une vie après la mort, il n'y a plus de norme unique. C'est le premier paradoxe des sociétés de l'après transition démographique : la même tendance de fond, à savoir la montée de l'individualisme, conduit à une grande diversité des repères.

■ Là encore, la fécondité différentielle est révélatrice. Parmi les femmes nées en France au début des années 1960, près de 15 % demeureront sans enfant, alors qu'un tiers d'entre elles auront trois enfants ou plus, ce qui conduit pour les unes et les autres à des modes de vie très différents. Il est vrai qu'ainsi, un peu plus de la moitié auront eu un ou deux enfants. Il y a donc bien resserrement général de la fécondité autour du seuil de renouvellement des générations (9). Mais il n'y a aucune raison pour que la fécondité globale tende vers ce seuil.

■ Il suffit que, dans un pays, certains types de comportements faiblement natalistes dominant pour que le nombre de naissances soit inférieur au nombre de décès. C'est le cas en Allemagne, où un tiers des jeunes adultes ne désirent pas d'enfant. Mais il en va de même dans de nombreux pays du sud de l'Europe comme l'Italie, la Grèce, l'Espagne ou le Portugal. La croissance économique et les nouveaux modes de vie y ont conduit à une baisse rapide de la fécondité, au point que l'immigration devient indispensable au maintien de la population et à l'exercice de certains emplois. Dans cette perspective, l'exception française doit être relativisée. Même si

le renouvellement démographique demeure assuré en France pour quelques décennies encore, ce pays fait néanmoins face aux mêmes tendances générales que ses voisins.

Le constat est simple mais essentiel : l'après transition démographique n'est pas « un long fleuve tranquille ». La somme des comportements individuels conduit à des défis pour les politiques économiques et sociales (10).

## Société plurielle et solidarité : des questions cruciales

En première analyse, les évolutions démographiques récentes donnent raison aux courants natalistes, assez représentés en France. Les conséquences problématiques de la dénatalité européenne n'étaient-elles pas déjà annoncées par ceux qui, il y a trente ans déjà, la désignaient comme une « peste blanche » (11) ? Dans la même veine, au milieu des années 1980, Alfred Sauvy voyait, quant à lui, « l'Europe submergée » par les flux migratoires. Tout en reconnaissant une certaine lucidité à ces auteurs, il est nécessaire de replacer leurs travaux dans le contexte de l'après transition démographique.

(7) En 2004, il y a eu en France 40 000 PACS enregistrés. Les recueils ne distinguent pas la part relative des unions homosexuelles et hétérosexuelles.

(8) Notons tout de même que de plus en plus de personnes vivent seules, et pas seulement à un âge élevé. Ainsi, à Paris, un ménage sur deux est constitué d'un seul membre.

(9) En toute logique, le renouvellement des générations est assuré si chaque femme donne naissance à au moins une fille. Or comme la nature donne toujours 1045 garçons pour 1000 filles, il faut au moins 2,045 enfants par femme pour atteindre le seuil de renouvellement. En ajoutant à ce chiffre le nombre, aujourd'hui faible, d'enfants qui décèdent avant l'âge de quinze ans, on obtient le seuil « officiel » de 2,1 enfants par femme.

(10) Financement des retraites, marché du travail, politique migratoire...

(11) P. Chaunu et G. Suffert, *La Peste blanche*, Paris, Gallimard 1976.



■ Ce qui doit être retenu, c'est la nécessité d'aider les familles, et plus précisément les femmes, pour qu'elles puissent combiner maternité et activité économique. Dans cette perspective, il existe bien un modèle français, que beaucoup de pays d'Europe envient. Mais il faut ici se garder des solutions simplistes, comme le salaire maternel, car elles ne correspondent pas à la diversité des pratiques. Plutôt que de se fier à une seule mesure présentée comme une panacée, il est préférable de mixer, comme c'est le cas actuellement, diverses formes d'aides, et cela dès la naissance du premier enfant, pratiquement ignoré par les politiques familiales de l'après guerre, et encore assez largement aujourd'hui (12). La solidarité prend des formes plurielles.

■ Ce qui mérite d'être nuancé, c'est la dimension fataliste et alarmiste de certains discours. Trop centrées sur la seule dimension quantitative du problème, trop facilement détournées par les tenants du droit du sang, inquiètes du nombre d'enfants de la deuxième génération de l'immigration, certaines alarmes démographiques doivent être réévaluées en les replaçant dans le contexte pluriel de l'après transition démographique. La recherche du renouvellement des générations, objectif politique de première importance, ne doit pas se transformer en discours fondé sur la croyance en un seul modèle de fécondité.

■ Les choix individuels ne sont pas seulement le fruit du libre-arbitre. Ils dérivent aussi de contraintes, voire de déterminismes, qui font que l'on ne choisit pas toujours son mode de vie. Sans remettre en cause l'importance de la responsabilité individuelle, on ne doit pas perdre de vue la force de la mécanique sociale qui sous-tend nos actions.

■ Si les sociétés modernes donnent aux individus plus de marges de manœuvre que les sociétés traditionnelles, c'est au prix d'une montée en puissance de mécanismes

anonymes qui fragilisent le lien social. Cela est bien connu des mécanismes marchands : les marchés (13) mettent en jeu des forces essentiellement anonymes, qui expliquent largement ce que Marcel Gauchet a qualifié de « désenchantement du monde ». Mais il ne faut pas oublier que le même anonymat prévaut pour les systèmes de solidarité, comme les retraites, l'assurance maladie ou les allocations chômage.

Il n'est donc pas surprenant de constater que, face à une telle montée de l'anonymat, des réactions diverses voient le jour. Le repli identitaire de certaines communautés est une forme de réponse, tout comme l'est l'hyper-individualisme dont fait preuve une partie de la jeunesse. De la même façon, une jeune femme peut aujourd'hui répondre à la montée des forces anonymes, aussi bien en se lançant dans une carrière personnelle excluant la fécondité que dans une volonté affirmée de fonder une famille. La principale question politique est de savoir comment conjuguer la puissance des mécanismes anonymes et la demande de lien social. Les mécanismes anonymes du marché et de la solidarité (l'un ne doit pas aller sans l'autre) doivent être conservés, car ils ont fait leur preuve. Mais comment favoriser la persistance, voire le renforcement, des liens sociaux de proximité, ceux qui prévalent dans la famille, mais aussi dans le village, le quartier, les associations, etc ? Si vous avez des idées, transmettez-les aux partis politiques, ils en ont un pressant besoin !

**Yves Crozet**

(12) Ce qui est gênant dans le discours sur le salaire maternel, éventuellement rebaptisé parental, c'est l'oubli de la fragilité des couples. Une femme, ou un homme, se consacrant exclusivement à son foyer risque de se trouver en situation très délicate en cas de rupture de l'union. L'indépendance financière des deux conjoints, même si elle est plus compliquée à gérer, est plus souhaitable que la dépendance et l'inégalité de fait.

(13) Le marché des biens et services, comme le marché des capitaux ou le marché du travail.